

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 15 avril 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **DECIDE** de désigner M. Jean-Michel MOYNIÉ, en qualité de représentant de la commune de SAINT PIERRE DE CLAIRAC pour siéger au Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais.
- **DECIDE** de reporter les résultats de l'exercice 2014 au Budget Primitif 2015 comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes –1068 excédent de fonctionnement capitalisé:78 940,42 €
Recettes – 001 excédent antérieur reporté : 8 105,97 €

- **FIXE** à l'unanimité les taux d'imposition pour l'année 2015 comme suit :

- Taxe d'habitation	20 %
- Taxe foncière bâti	16,37 %
- Taxe foncière non-bâti	60,45 %
- CFE	26,33 %

car à la suite du jugement du tribunal administratif du 18 mars 2015, annulant le rattachement de la commune à la communauté de communes « Porte d'Aquitaine en Pays de Serres », il convient de voter pour l'année 2015 des taux d'imposition de commune isolée en les ré-augmentant afin de revenir à l'état initial, tout en respectant les liens règlementaires entre les taux d'imposition lors de leurs variations à la hausse, qui ne sont d'ailleurs pas les mêmes que lors de leurs variations à la baisse l'année précédente.

- **ADOPTE** à l'unanimité le projet du Budget Primitif de l'exercice 2015 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 534 810 €
Recettes : 534 810 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 207 022 €
Recettes : 207 022 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Chapitre

011 – charges à caractère général	215 984 €
012 – charges de personne et frais assimilés	130 057 €
014 – atténuations des produits	52 364 €
65 – autres charges de gestion courante	106 973 €
66 – charges financières	3 818 €
022 – dépenses imprévues	15 614 €
023 – virement à la section d'investissement	10 000 €
Total	534 810 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Chapitre

013 – atténuations des charges	2 000 €
042 – travaux en régie – opération d’ordre	44 000 €
70 – produits des services du domaine	13 875 €
73 – impôts et taxes	307 285 €
74 – dotations, subventions et participations	164 759 €
75 – autres produits de gestion courante	1 482 €
76 – produits financiers	13 €
77 – produits exceptionnels	1 396 €
Total	534 810 €

SECTION D’INVESTISSEMENT – DEPENSES

Chapitre

040 – travaux en régie – opération d’ordre	44 000 €
16 – emprunts et dettes assimilés	17 005 €
21 – immobilisations corporelles	146 017 €
23 – immobilisations en cours	0 €
Total	207 022 €

SECTION D’INVESTISSEMENT – RECETTES

Chapitre

001 – Excédent d’investissement reporté	8 105,97 €
021 – virement de la section de fonctionnement	10 000 €
10 – dotation, fonds divers et réserves	122 139,52 €
13 – subventions d’investissement reçues	51 776,51 €
16 – emprunts et dettes assimilés	15 000 €
Total	207 022 €

- **DECIDE** de confier au SDEE47 la maîtrise d’ouvrage des travaux d’extension de l’éclairage public au lieu-dit « Passère », dont le montant HT s’élève à 3 010,20 € et de lui régler une contribution communale de 2 257,65 € représentant 75 % du montant HT.

Le Maire